

Compliments a l'égard de l'école de recrues II/1 actuellement à Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit
FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **3 (1928)**

Heft 15

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-710707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous tenons encore à relever, que le rapport signale, pour terminer, la bienveillance et la compréhension dont les organes militaires ont fait preuve vis-à-vis de ces recherches.

Nous croyons avoir démontré par les lignes qui précèdent, le but et la signification des recherches anthropologiques, et nous ne croyons pas nous tromper en admettant, que de toute part, l'on comprendra et l'on appréciera ces recherches. («Le chef de section».)

par les premiers-lieutenants Bruttin (1re), Barbier (2e), Folenweger (3e) et Pexcel (mitrailleurs).

Demain mercredi, le bataillon partira en grande course dans la région de Dailly, Riondaz et des Plans-sur-Bex. D'intéressantes manœuvres d'ensemble seront accomplies jusqu'au 17 juillet et le mercredi 18, la troupe rentrera en casernes de Lausanne pour y être démobilisée.

Bon séjour à nos soldats romands en montagne!



Zeltabbruch.

(Fridli, Zürich.)

Compliments à l'égard de l'école de recrues II/1 actuellement à Lausanne.

La presse écrit en date du 3 juillet:

Hier, à 17 h. 30, s'est déroulée sur la place de Beau-lieu la cérémonie de la remise du drapeau au bataillon de l'école de recrues II/1. De nombreux Lausannois assistèrent à cette manifestation.

Sur la place, devant les bâtiments où se déroulera cette semaine déjà la fête fédérale de chant, la troupe fut rapidement rassemblée, les compagnies compactes, formant un rectangle parfait. Le coup d'œil, sur ces quelque 700 jeunes hommes de chez nous, le regard clair, la tête haute, l'arme au pied et les bayonnettes scintillant au soleil, était splendide.

Leur instruction militaire à la veille d'être terminée, ces jeunes soldats reçurent leur drapeau. Un commandement bref, sec comme un coup de feu; comme un seul homme, ces centaines de soldats se sont figés dans une immobilité absolue, sur l'ordre du commandant de bataillon, le capitaine Defayes. La batterie de tambours joua le salut au drapeau et ce dernier passa devant les rangs. Après quelques paroles prononcées par le chef de bataillon, la troupe défila en ville et fut fort admirée à son passage sur la place Saint-François, peu après 18 heures.

La belle tenue, l'allure dégagée, l'alignement correct des compagnies prouvèrent une fois de plus l'excellent esprit que possèdent nos hommes. Disons encore que le commandant de l'E. R. II/1 est le colonel Verrey et les instructeurs de compagnies les majors Bridel, Duc, Junod et Magnin. Les compagnies sont commandées

Un fils de veuve.

En temps de 1870-71
par Theuriet.

La maison occupée par la veuve Jacobé formait le coin de deux rues débouchant à angle droit sur le rond-point de la station du chemin de fer. C'était une étroite bâtisse neuve, dressant seule encore, entre des jardins maraîchers, ses quatre murs de pierres de taille et son toit recouvert de tuiles rouges. La veuve Jacobé n'était venue y loger qu'en Juillet 1870, lors de la déclaration de guerre, et après que son fils cadet, Aristide Jacobé, était parti pour Verdun avec les mobiles de la Meuse. Elle avait choisi ce logement parce qu'il offrait l'avantage d'être tout près du chemin de fer. Il semblait à la bonne dame que de cette façon elle serait plus rapprochée de son garçon et que, lorsqu'il reviendrait, il n'aurait que deux pas à faire pour tomber dans ses bras. Aristide était son préféré; son autre fils, l'aîné, habitait Paris, où il s'était marié contre le gré de sa mère. Depuis ce temps-là, on s'était battu froid et la veuve avait reporté toutes ses affections sur le cadet. Aussi quel crève-cœur quand le Benjamin était parti, le visage humide de baisers, le sac bourré de provisions, pour aller rejoindre son bataillon!

La pauvre dame avait eu d'abord, pour se consoler, des lettres se succédant à des intervalles réguliers. Puis, le département ayant été envahi par l'armée allemande et la ville occupée par deux régiments bavarois, les communications avaient été coupées et les lettres étaient devenues très rares, apportées de loin en loin par quelques comissionnaires qui les transportaient en fraude. La dernière reçue était du 30 août